

LE RE'CAP'2021

La Capelle-et-Masmolène



lacapelle-masmolene.fr

Le rapport d'activité annuel de votre commune ■ Année 2021



Édito
p. 02



Instances
p. 04



Compétences
p. 08



Manifestations
p. 22



Les chiffres
p. 28



Mémento
p. 31



L'ÉDITO

du Maire

“ Une année déjà ! 2020...2021 et une année toujours marquée par la pandémie, qui nous oblige à surfer vague après vague; mais nous tenons le Cap, avec confiance et énergie, tant dans notre vision que nos actions.

Autour de moi et avec moi, œuvre toute une équipe que je veux remercier pour leur engagement et leur efficacité, qu'il s'agisse des adjoints, des conseillers ou des agents communaux.

Nous a rejoints, Valérie Pontal, dont je salue l'arrivée, qui a succédé à Vincent Villetard au secrétariat de mairie. Sa prise de fonction aussi rapide qu'efficace et sa présence souriante nous sont précieux. Nos sincères remerciements à Vincent Villetard qui a su, par son professionnalisme et son engagement accompagner notre installation municipale.

Trois adjoints, quatre conseillers délégués et trois conseillers en responsabilité thématique à mes côtés pour construire et suivre les actions engagées et le même but du mieux vivre ensemble. Il m'est agréable de remercier François Paul qui n'a pas hésité à endosser la responsabilité du poste de 2ème adjoint après la démission de Laetitia Wadin.

Nous travaillons dans un climat de respect et

de confiance dans le souci de jouer collectif, non seulement entre nous, mais aussi avec vous et pour vous.

Ainsi, nous gardons le souci constant d'être à votre écoute et de vous informer par des permanences régulières, par des publications d'articles sur le site Internet, des affichages, le journal Cap'Infos et des réunions publiques. Nous pallions le manque de rassemblements festifs par le maintien des rendez-vous traditionnels : le 14 juillet à l'étang, la tournée du Père Noël et les colis offerts à nos aînés... en attendant de pouvoir nous réunir enfin tous.

Nous sommes particulièrement attentifs au bon fonctionnement de l'école en apportant notre collaboration logistique et humaine. Je remercie à cet égard Viviane Creissen qui ne compte ni son temps ni son enthousiasme pour faire de notre école un espace de dialogue et de plaisir pour les enfants. Que soient également remerciés à cet égard, le dévouement et la bienveillance de nos ATSEMS, de Christelle Dujardin, la secrétaire du SIRP, la structure qui a le mérite de gérer la cantine et le transport avec tous les aléas en ces temps compliqués.

Nous sommes présents dans les instances supra-communales, ce qui permet à la fois de nous engager dans des démarches

collectives mais aussi de faire reconnaître les spécificités et les caractéristiques de notre village. Ce travail a permis de bénéficier d'accompagnements de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès pour la poursuite des équipements touristiques à l'étang ou le soutien d'installation de jeunes agriculteurs.

La proximité avec le PETR et le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon nous ont permis d'obtenir des subventions importantes pour le Bistrot de Pays et d'être lauréat d'un projet européen (Terra Musiva) qui va nous permettre de développer nos circuits courts et nos infrastructures touristiques.

L'année 2022 verra l'ouverture du Bistrot de Pays le 31 mars. C'est à la fois un investissement et un symbole pour l'équipe municipale. Un investissement, car les travaux entrepris nous permettent d'avoir un lieu public (bistrot et salle polyvalente) refait à neuf et un symbole car nous sommes convaincus qu'un village rural aussi dynamique que la Capelle-et-Masmolène, mérite un vrai espace de service et de convivialité.

La mobilisation de la population, des associations et des agriculteurs seront décisives pour sa réussite. Nous nous emploierons à les mobiliser !

Ce sera une année où seront faits des investissements importants pour nos réseaux d'eau et d'assainissement, avec une nouvelle station d'épuration et le remplacement de notre conduite principale d'alimentation en eau potable. Ces investissements sont cruciaux et vitaux, si nous voulons assurer une eau de qualité à la sortie de votre robinet et une eau épurée, avant qu'elle ne rejoigne le milieu naturel et

l'étang.

Ce sera également une année où nous dessinerons l'avenir de notre commune en matière d'agriculture, d'urbanisme et de tourisme. Le lancement de la modification/révision de notre PLU, l'accompagnement de l'activité agricole (pérennisation et installation) et le développement de l'accueil touristique seront au cœur de notre action. Nous vous associerons à ces réflexions dans le cadre des commissions extra-municipales et d'un site Internet dédié.

Comme vous le voyez, notre enthousiasme et notre énergie sont intacts !

En espérant que vous prendrez plaisir à parcourir cette photographie de notre village de 2021. Bonne et heureuse année 2022 à toutes et tous.

”

Xavier Gayte

Maire de la Capelle-et-Masmolène



INSTANCES

LE CONSEIL municipal

Au cours de l'année 2021, notre d'équipe municipale a vu la démission d'un de ses membres, Laetitia Wadin, dont les responsabilités ont été reprises par François Paul (nouveau 2ème adjoint après son élection en juin 2021), Gilbert Laurent, Elodie Claux et Viviane Creissen. Cette équipe est donc composée de 3 adjoints, 4 conseillers délégués, 2 conseillers en charge de thématiques particulières.



- 1. Xavier GAYTE - Maire** - Budget, délégué à la CCPU et au PETR
- 2. Viviane CREISSEN - 1ère Adjointe** - Culture/Communication, déléguée au SIRP
- 3. François PAUL - 2ème Adjoint** - Ressources Humaines bâtiments communaux, sécurité et pêche
- 4. Hervé SERRES - 3ème Adjoint** - Assainissement, urbanisme, délégué au SICTOMU
- 5. Gilbert LAURENT - Conseiller municipal** - délégué aux travaux, voirie et éclairage public, urbanisme
- 6. Françoise DURANDO - Conseillère municipale** - déléguée à l'eau potable, petit patrimoine
- 7. Anthony PESENTI - Conseiller municipal** - délégué à l'entretien commune et à la chasse
- 8. Elodie CLAUX - Conseillère municipale** - déléguée à la vie associative et au tourisme
- 9. Jonathan FORIEL - Conseiller municipal** - en charge des réseaux de télécommunication
- 10. Stéphanie GIULIANI - Conseillère municipale** - en charge de l'agriculture

LES DÉCISIONS du Conseil municipal

Au cours de l'année 2021, le conseil municipal s'est réuni à 10 reprises et a procédé à 65 délibérations dont les principales sont mentionnées ci-dessous :

THEMES	NBRE	DATES	OBJETS
BUDGET/RH	19	26/03/2021	Vote des comptes de gestion 2020 (Budget Principal et Eau-Assainissement)
		26/03/2021	Vote compte administratif budget principal
		16/04/2021	Taux d'imposition et des taxes directes locales
		16/04/2021	Vote Budget primitif du budget principal
		16/04/2021	Vote Budget primitif du budget Eau et assainissement
		27/08/2021	Création poste de secrétaire de Mairie
		24/09/2021	Création poste adjoint technique territorial
		05/03/2021	Aménagement du Bistrot de Pays : demande de subventions
		05/03/2021	Demandes de subventions amendes de police : sécurisation de la voirie
URBANISME/TRAVAUX	14	04/06/2021	Création commission extra-municipale de prospective pour urbanisme communal
		04/06/2021	Zone aménagement concertée les Sablas, tranche 1, mesures compensatoires biodiversité
		27/08/2021	Acquisition de la parcelle D 135 par voie de préemption
		24/09/2021	Attribution marché public relatif au remplacement de la conduite d'eau potable du forage à la bêche de reprise
DELEGATIONS COMMISSIONS ASSOCIATIONS	3	08/07/2021	Subventions 2021 aux associations
		26/03/2021	Adhésion à la coopérative CITRE
EAU/ASSAINISSEMENT	10	16/04/2021	Adoption rapport 2020 sur le prix et la qualité du Service public Assainissement
		16/04/2021	Tarif Eau et Assainissement 2021
		16/04/2021	Utilisation des gabarits de prise d'eau
		04/06/2021	Désignation des entreprises habilitées pour le accordement des habitants aux réseaux d'eau potable et d'assainissement
		24/09/2021	Nouvelle station d'épuration : échange de parcelles
AUTRES (foncier, agriculture, etc.)	19	29/01/2021	Mise à disposition local communal (vestiaire du stade) : Salon de coiffure JUSTINE
		16/04/2021	Choix du mode de contractualisation avec le futur bistrotier
		04/06/2021	Octroi à une protection fonctionnelle élu agressé
		08/07/2021	Election 2ème adjoint au maire suite à une démission
		08/07/2021	Election des membres de la commission d'appel d'offres
		24/09/2021	Groupement de commande : cuisine collective
		16/12/2021	Mise à disposition de terrains communaux pour l'activité agricole

29/01/2021 : 2 délibérations
 05/03/2021 : 5 délibérations
 26/03/2021 : 3 délibérations
 16/04/2021 : 11 délibérations
 04/06/2021 : 12 délibérations

08/07/2021 : 4 délibérations
 03/08/2021 : 3 délibérations
 27/08/2021 : 3 délibérations
 24/09/2021 : 9 délibérations
 13/12/2021 : 14 délibérations

LE RÔLE de l'intercommunalité

Les liens avec les intercommunalités sont majeurs pour à la fois défendre les intérêts de la commune et s'inscrire dans des projets intercommunaux. L'année 2021 a été particulièrement riche de ce point de vue (cf. tableau ci-dessous).

A noter :

- avec le Centre Social Intercommunal, l'étude de faisabilité pour une cantine collective privilégiant les circuits courts, bio en liaison chaude ;
- avec la CCPU, la poursuite des aménagements de l'étang, la mise en œuvre des mesures compensatoires des Sablas ;
- avec le PETR, l'accompagnement technique pour la recherche de financements européens obtenus pour le Bistrot de Pays ;
- avec le SMGG, nous avons été lauréat d'un programme européen (Musiva) visant à développer les actions de gestion et de mise en valeur de la biodiversité au cours des 5 prochaines années.

Interco Nbres de communes	Quoi ?	Qui ?	Principaux projets avec la commune
CCPU 32	Urbanisme et petite enfance https://www.ccpaysduzes.fr/	Xavier GAYTE (tit.) Viviane CREISSEN (suppl.)	Instruction des PC Aménagements de l'Etang Mesures compensatoires Lucane Cerf-volant Lancement du Plan Alimentaire Territorial (PAT) Lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
PETR 49	Guichet unique financements européens, régionaux, départementaux https://www.petr-uzege-pontdugard.fr/	Xavier GAYTE (suppl. pour la CCPU)	Guichet financements LEADER Bistrot de Pays Projet de PNR Aménagements touristiques
SIRP 3	Fonctionnement du Regroupement scolaire http://comersis.fr/epci.php?epci=253002885	Viviane CREISSEN (tit.)	Ecole, Cantine dont réflexions cantines bio Ramassage scolaire
SICTOMU 34	Gestion des déchets http://sictomu.org/	Hervé SERRES et Elodie CLAUX (tit.) Françoise DURANDO et Anthony PESENTI (suppl.)	Ramassage des poubelles Déchetteries Projet de nouvelles plate-formes de tri
SMEG 351	Travaux d'électrification https://www.smeg30.com/	Gilbert LAURENT et Anthony PESENTI (tit.) Hervé SERRES et Jonathan FORIEL (suppl.)	Enfouissement des réseaux Accompagnement économies énergie
CSI 16	Animation socio-culturelles https://www.csipmf.fr/	Viviane CREISSEN (tit.)	Services, activités, animations
SMGG	Préservation de l'environnement https://www.gorgesdugardon.fr/		Gestion de l'étang de la Capelle Programme <u>Musiva</u>



COMPÉTENCE

Fonctionnement et Budget

Le budget de la commune de La Capelle et Masmolène comporte deux parties bien distinctes :

- Un **budget général** correspondant aux fonctionnements et aux investissements de la commune, à l'exception de l'eau et de l'assainissement ;
- Un **budget spécifique**, dit aussi annexe, pour les actions de fonctionnement et d'investissement, liées à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement collectif.

Ces deux budgets font l'objet de votes et d'exécution indépendants.

Pour le budget général, a été voté le budget prévisionnel de la commune en 2021, le 16/04/2021. Ci-dessous le résumé des budgets votés ainsi que la comparaison avec le budget primitif 2020 :

BUDGET GENERAL *Fonctionnement*

	BP 2020	BP 2021	Remarques
Dépenses de gestion courante	472 799 €	527 155 €	Maintien de deux emplois d'agent technique
Dépenses d'ordre de fonctionnement	308 010 €	178 010 €	
TOTAL DEPENSES	780 809 €	712 165 €	
Recettes réelles de fonctionnement	461 637 €	458 604 €	
Recettes d'ordre de fonctionnement	319 712 €	253 561 €	Excédent de fonctionnement reporté
TOTAL RECETTES	780 809 €	712 165 €	

BUDGET GENERAL *Investissement*

	BP 2020	BP 2021	Remarques
Dépenses d'équipements	970 088 €	1 320 851 €	Voiries, Bistrot de Pays,
TOTAL DEPENSES	970 088€	1 320 851 €	
Recettes réelles d'investissement	110 343 €	237 913 €	
Recettes financières d'investissement	261 266 €	286 278 €	Subventions Etat, Europe, Région
Recettes d'ordre d'investissement	308 010 €	178 010 €	
Solde d'exécution reporté	290 469 €	618 650 €	Excédent d'investissement reporté
TOTAL RECETTES	970 088€	1 320 851 €	



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT Exploitation

	BP 2020	BP 2021	Remarques
Dépenses de gestion des services	113 900 €	99 269 €	
Dépenses d'ordre d'exploitation	31 107 €	38 559 €	
TOTAL DEPENSES	145 007 €	137 828 €	
Recettes réelles d'exploitation	132 350 €	133 135 €	Factures d'eau
Recettes d'ordre d'exploitation	12 657 €	4 693 €	
TOTAL RECETTES	145 007 €	137 828 €	

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT Investissement

	BP 2020	BP 2021	Remarques
Dépenses réelles d'équipements	131 257 €	1 478 408 €	Nouvelle station d'épuration, remplacement de la conduite AEP
Dépenses d'ordre d'investissement	12 657 €	10 000 €	
TOTAL DEPENSES	143 914 €	1 488 408 €	
Recettes réelles d'investissement	105 588 €	1 325 332 €	Agence de l'eau, Conseil départemental, DETR-DSIL
Recettes d'ordre d'investissement	31 107 €	38 559 €	
Solde d'exécution reporté	7 219 €	124 517 €	
TOTAL RECETTES	143 914 €	1 488 408 €	

En 2022, le budget primitif prendra en compte les aménagements et les travaux prévus pour :

- La fin des aménagements intérieurs du Bistrot de Pays ;
- Les aménagements extérieurs du Bistrot de Pays ;
- Les aménagements touristiques ;
- Les travaux de voirie et de reprise du réseau pluvial.

Le budget eau/assainissement prendra en compte deux aménagements structurants :

- Le remplacement de la conduite d'eau potable entre le forage et la bache de reprise ;
- La construction d'une nouvelle station d'épuration.

Présentation de l'équipe technique

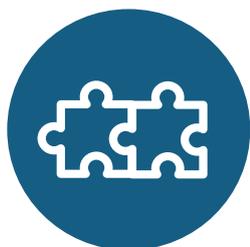


L'équipe technique avec de gauche à droite, Vincent Villetard (le jour de son départ), Valérie Pontal (le jour de son arrivée), Jorgy Guilbert et Jérémy Turco.

En 2021, l'équipe technique de la commune se compose de 4 agents :

- Valérie PONTAL secrétaire de mairie à temps complet (fonctionnaire);
- Jérémy TURCO, agent technique à temps complet (fonctionnaire);
- Jordy GUILBERT, agent technique à temps complet (CCD 1 an);
- Edelweiss FAGNIOT, agent d'entretien à temps partiel (52h/mois).





COMPÉTENCE

Urbanisme

La Commune est compétente en matière d'urbanisme et de droit des sols. Après instruction par la CCPU, elle délivre les permis de construire, les déclarations préalables de travaux et les certificats d'urbanisme.

Dans le cadre d'une nouvelle convention avec la CCPU, l'intégralité des déclarations préalables est maintenant réalisée par la CCPU.

Réalisations 2021



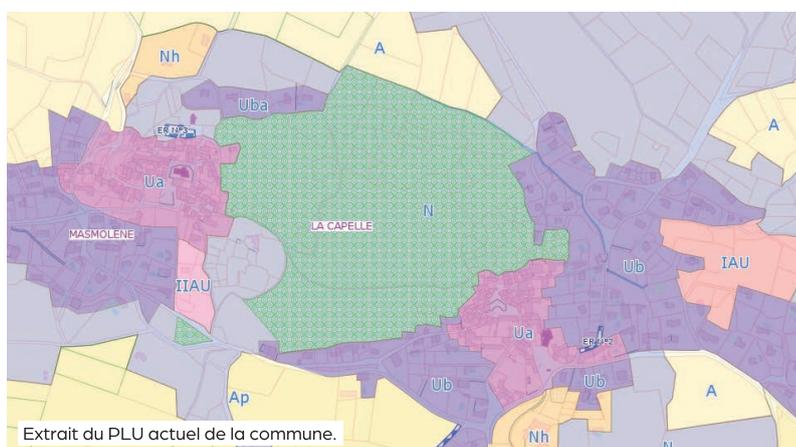
Un panneau «permis de construire» en 2021.

En 2021, la commune a délivré :



De nombreuses ventes et transmissions de biens ont été réalisées dans la Commune en 2021. Des demandes quasi-hebdomadaires d'informations ont été enregistrées en mairie. Il est à noter que la municipalité est en contentieux avec un propriétaire pour non-respect des règles d'urbanisme concernant une série de travaux sur deux parcelles à La Capelle.

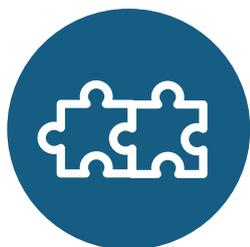
Projets 2022



Extrait du PLU actuel de la commune.

- Lancement de la révision du PLU ;
- Dépôt du permis de construire pour la restauration de l'ancien lavoir de Masmolène ;
- Poursuite du contentieux en cours.





COMPÉTENCE

Alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable de la Commune est gérée en régie ; cela concerne les forages, les conduites et les réservoirs d'eau. Un contrat d'entretien et de maintenance est passé avec l'entreprise Alliance pour les grosses réparations et les nettoyages. Le personnel communal est en charge de l'entretien quotidien, qui comporte la chloration et les contrôles de fonctionnements.

Les chiffres clefs :

- Volume d'eau pompé : 51 355 m³ (48 906 m³ en 2020)
- Volume d'eau facturé : 32 830 m³ (35 426 m³ en 2020)

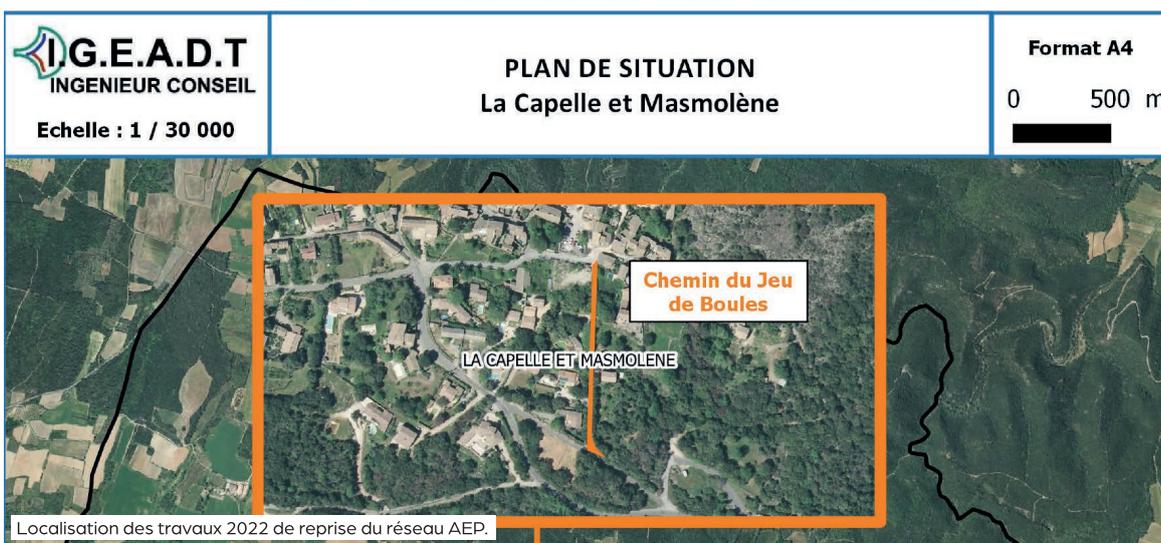
Réalisations 2021



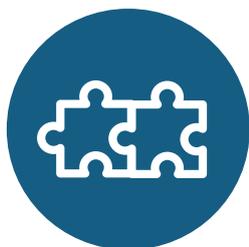
la nouvelle bache de reprise terminée en 2021.

- L'**entretien du fonctionnement global** par le personnel communal, ce qui représente 70 interventions ;
- Le **nettoyage et la mise en fonctionnement** de la nouvelle bache de reprise ;
- Les **analyses d'eau** réglementaires.

Projets 2022



- Le **remplacement de la conduite AEP**, du forage à la bache de reprise ;
- La **reprise du réseau AEP** sur le chemin du jeu de boules.



COMPÉTENCE

Assainissement

L'assainissement collectif de la Commune est géré en régie : postes de relevages, conduites et stations d'épuration. Un contrat d'entretien et de maintenance est passé avec l'entreprise Alliance pour les grosses réparations. Le personnel communal est chargé de l'entretien quotidien, soit le dégrillage et le nettoyage. L'assainissement individuel (fosses septiques) est de la responsabilité des propriétaires. Le contrôle de fonctionnement est assuré par la CCPU.

Réalisations 2021



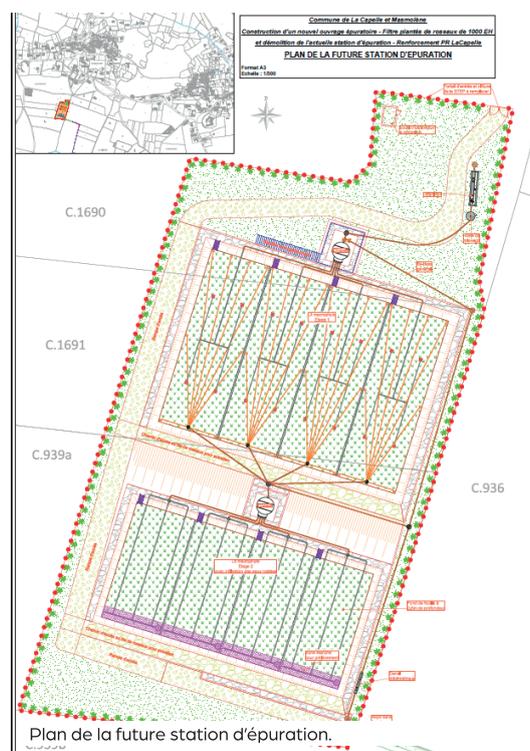
Nettoyage des grilles de la station d'épuration.

- Réparation du sprinkler** de la STEP ;
- 4 pompages** des boues de la station d'épuration ;
- Raccordement** de branchements non conformes aux réseaux d'eaux usées ;
- Nettoyages hebdomadaires** des grilles par le personnel communal ;
- Trois contrôles** du fonctionnement de la STEP par le Département ;
- Instruction des demandes** de subvention pour la STEP ;
- Finalisation des négociations foncières** pour la nouvelle STEP.

Projets 2022

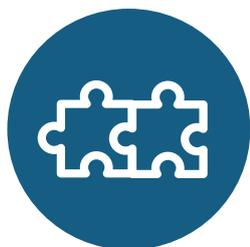


Emplacement de la future station d'épuration.



Construction de la nouvelle STEP d'avril 2022 à novembre 2022





COMPÉTENCE

Entretien et embellissement



Des fleurs devant l'école à la place du platane.

L'une des missions de la commune est d'assurer l'entretien des espaces communaux. Au sein du village, les tâches sont multiples : *entretien des rues et des chemins, des parcs de jeux, de l'école, par le ramassage des feuilles, par la taille des arbres et des arbustes, par le vidage des poubelles aux cimetières.*

Tout au long de l'année, notre équipe technique s'emploie à garder notre village propre ainsi qu'à entretenir et maintenir l'ensemble des installations techniques.

S'ajoutent à cela l'entretien de nombreux chemins alentours par une intervention régulière, des fossés le long de la route départementale, qui incombe normalement à la direction interdépartementale des routes.

Réalisations 2021

Exécutées par nos employés communaux :

- La plantation de cyprès de Provence dans les deux cimetières du village ;
- Des réfections de voirie ;
- Le nettoyage régulier des voies d'eau et des caniveaux ;
- Le fleurissement devant l'école des jardinières et du tronc du platane récemment coupé ;
- La remise en état de l'aire de jeux enfants à La Capelle ;
- La réouverture des chemins communaux envahis par la végétation ;
- L'installation de nouveaux bancs dans le village.

Ont été effectuées aussi :

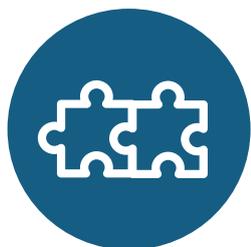
- La remise en service des horloges des deux églises du village ;
- La réhabilitation du terrain de tennis.



Terrain de tennis avant/après

Projets 2022

- La remise en fonction de la fontaine de la place de la Fontaine à La Capelle avec l'installation d'une pompe de bassin solaire ;
- La plantation d'oliviers, place de l'église à La Capelle ;
- L'aménagement du terrain de boules de Masmolène.



COMPÉTENCE

École et SIRP

NOTRE ÉCOLE

L'école maternelle de notre village a eu le plaisir d'accueillir, en cette rentrée 2021, **une nouvelle directrice, Mme Patricia BROCKLY**, qui a fait la connaissance d'une classe composée de 6 enfants en petite section et de 13 en moyenne section. Un effectif de 19 enfants au total, idéal aux dires de leur maîtresse, qui est ravie de retrouver une école de village après une décennie passée à Marseille.

L'école s'inscrit dans un *Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)* composée de l'école de Flaux qui accueille les GS de maternelle (11), les CE1 (4) et les CE2 (12), soit un effectif global de 35 enfants et de l'école de St Victor des Oules qui accueille les classes de CM1 (4) et CM2 (11), soit un total de 15 enfants.



Lecture par Viviane Creissen à la mairie.

L'effectif global s'élève donc à 69 enfants.

Cela constitue une petite structure quasi familiale qui présente l'avantage d'offrir un encadrement de qualité et une proximité d'échanges. Toutefois, même si cet effectif permet des conditions d'enseignement optimales, il expose le RPI à une éventuelle fermeture de classe.

LE SIRP

Le SIRP (*Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique*), dont le secrétariat se situe à La Capelle assuré par Mme Christèle Dujardin, gère la cantine et le transport scolaire du regroupement scolaire.

Les trois communes y sont représentées par son président M. JUVIN, qui est aussi maire de Flaux, par Mme CREISSEN, la vice-présidente qui est aussi 1ère adjointe au maire de La Capelle et Masmolène et par M. MEJEAN, le vice-président, conseiller municipal de St Victor des Oules.

Des concertations régulières ont lieu tout au long de l'année pour faire le point sur le bon fonctionnement de la vie scolaire.

LA SITUATION SANITAIRE

Une mise à jour régulière des informations est faite par l'inspection académique et transmise aux directeurs. Il y est précisé la conduite à tenir en cas de COVID à l'école. Un affichage dans les différentes écoles rend compte de l'actualisation.



Réalisations 2021

Des aménagements extérieurs ont été effectués :

- Un bac à sable plus grand ;
- Des carrés potagers à hauteur des jardiniers en herbe ;
- Des fleurs murales pour écrire et dessiner dans la cour.

Equipement numérique : Les trois écoles sont désormais entièrement équipées avec vidéoprojecteurs, écrans, ordinateurs et enceintes.

Projets fin 2021/2022

Une « classe en couleur » : Pour une journée, la classe devient bleue, rouge, jaune de l'habillement jusqu'aux activités : lectures, chansons, ateliers et découvertes artistiques ;

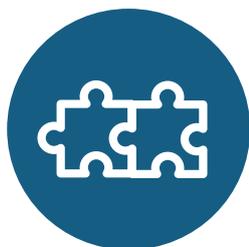
En janvier, la classe sera rouge toute une journée, en hommage au Père Noël, qui n'a pu rendre visite aux enfants avant ;

Une fête du printemps est prévue au mois de mai, à l'étang de La Capelle : Un parcours artistique avec les travaux des enfants sur le thème de la biodiversité, des espèces animales et végétales et de l'enfant dans son environnement.

L'APE (Association des Parents d'Elèves) organise, dans la cour de l'école de St Victor des Oules, une « fête de Noël » : stands, jeux, concerts...

La cantine

Onze communes de l'Uzège, dont les trois communes du RPI, s'engagent pour une étude de faisabilité en vue de la création d'une cuisine de proximité bio en liaison chaude qui privilégiera les produits locaux et les circuits courts.



COMPÉTENCE

Vie associative



Notre commune a la chance de posséder un tissu associatif riche et diversifié, grâce à ses 11 associations, qui offrent un panel très large : loisirs, préservation de l'environnement, protection du patrimoine et des espèces animales, archéologie, musique ou encore théâtre. Toutes concourent à maintenir dans notre village, échanges, liens et convivialité.

Mais, depuis deux ans, vie associative et contraintes sanitaires constituent une équation complexe à inconnues variables... Ballottées entre incertitudes et restrictions, elles ont dû parfois se mettre en sommeil, mais dès que cela a été possible, elles se sont efforcées de rebondir.

Elles ont d'autant plus de mérite qu'elles sont privées de la salle polyvalente, depuis début septembre, en raison de sa rénovation et du chantier du futur bistrot de Pays.

C'est ainsi que La Ronde de l'Amitié a été hébergée provisoirement à Flaux et y poursuit ses activités. C'est ainsi que l'association de la Restauration de La Chapelle St Pierre, chaque mois, nettoie l'intérieur de la chapelle, surveille les évolutions de la structure de l'édifice et entretient les espaces extérieurs. Profitant de l'excellente acoustique du lieu, elle a donné à offrir au village, cet été, deux spectacles de grande qualité.

C'est ainsi que Raphaël Yuste, président des Compagnons du moulin de St Pons, au printemps, a fait découvrir aux enfants de l'école ce témoin du passé.

C'est ainsi qu'Archéa ne cesse d'organiser des programmes de fouilles tout au long de l'année.

C'est ainsi que la Compagnie des chats a soigné, trappé, stérilisé et placé une trentaine de chats.

La Commune est heureuse de soutenir ce dynamisme en octroyant, à chacune d'elles, une subvention de 250€.

Pour animer le futur bistrot de Pays, certaines associations se sont engagées dans un partenariat avec la mairie : expositions, représentation théâtrale, loto seront organisés. La mairie saura reconnaître leur investissement.

Projets 2022

Deux rendez-vous printaniers :

- Une soirée Happy dance de 18 à 22h avec buffet ;
- Tout un après-midi de jeux en plein air : une animation intergénérationnelle organisée par la ludothèque d'Uzès.

Activités

En l'absence de la salle polyvalente, la salle de la mairie a ouvert ses portes pour accueillir la gymnastique adultes les lundis en début d'après-midi.

Dans ce même lieu, le vendredi matin, tous les quinze jours, a lieu une séance de Music Care : il s'agit d'une thérapie par les sons, mise au point par des chercheurs de Montpellier et utilisée dans des centres anti douleur. Cette nouvelle activité connaît un grand succès à tel point que le groupe a dû être dédoublé. Pour l'heure, le public ciblé sont les seniors, mais cet atelier sera proposé à tout public adulte, un soir de semaine, dès que possible





COMPÉTENCE

Voirie, pluvial et éclairage

La commune est responsable de l'entretien de la voirie, routes départementales exceptées, et du réseau pluvial de la commune. Il a été confié au Syndicat Mixte d'Electrification du Gard la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux. La commune veille à son entretien et à son bon fonctionnement.

Réalisations 2021



Travaux de reprise du réseau pluvial de la Croix de Tichit

Impasse de la Croix de Tichit : Réparation des réseaux pour les eaux usées et les eaux pluviales endommagés par les fortes précipitations ;

Remplacement et entretien d'une dizaine de luminaires ;

Extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin ;

Remplacement progressif des éclairages publics par des LEDS.

Projets 2022



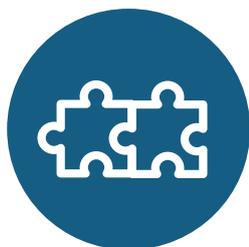
Localisation des travaux de voirie/sécurisation en 2022

1ère tranche des travaux de voirie et reprise du pluvial dans le cadre du programme pluriannuel comportant 4 secteurs : Chemin du stade, Parking Mairie, Abords Mairie, Chemin du Moulin à vent ;

Sécurisation routière sur 4 secteurs : Route de Pouzilhac, Route de Pognadoresse, Monument aux morts et croisement route d'Uzès-route de Masmolène ;

Enfouissement des réseaux sur la route de Masmolène, de la Mairie jusqu'à l'arrêt de bus de Masmolène, sous la maîtrise d'ouvrage du SMEG ;

Remplacement progressif des éclairages publics par des LEDS.



COMPÉTENCE

Étang et pêche

La commune de la Capelle et Masmolène a le privilège de posséder un site remarquable avec un étang où la pêche est pratiquée. Elle est en charge de sa gestion (régie communale). Elle a la responsabilité, en lien avec la CCPU, de l'accueil du public dans cet espace reconnu d'importance européenne (label Natura 2000).

Réalisations 2021



Pour l'année 2021, 5 cartes annuelles et 73 cartes journalières ont été vendues. Rappelons que la pêche est restée fermée une partie de l'année en raison du manque d'eau dans l'étang

La commune a été lauréate avec le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon d'un appel à projet européen (LIFE). Ce programme Terra MUSIVA comporte plusieurs volets:

Actions concrètes de conservation comme, par exemple, la capture des écrevisses de Louisiane avec les habitants ;

Accompagnement des agriculteurs vers des pratiques favorables à la biodiversité d'intérêt communautaire avec, par exemple, la création d'un Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique sur le bassin versant de l'étang ;

Action de communication et de sensibilisation ponctué par une fête annuelle tournante dans les différentes communes associées au projet : Bouquet, Sanilhac Sagries et La Capelle et Masmolène.

Projets 2022

L'étang et ce site remarquable sont devenus un lieu de promenade privilégié depuis l'aménagement du ponton et de l'observatoire. D'autres aménagements sont prévus dans un futur proche :

- Entretien de la passerelle ;
- Mise en œuvre de Terra MUSIVA ;
- 2ème tranche de l'aménagement de l'étang sous MO CCPU :
 - Mise en place de tables de pique-nique supplémentaires ;
 - Amélioration de l'accès à l'observatoire ;
 - Aménagement des W.-C.





COMPÉTENCE

Agriculture, forêt et chasse

La commune n'est pas, a priori, habilitée à intervenir sur la totalité de ces sujets, mais il est de sa responsabilité de gérer les forêts communales (près de 700 ha) et de soutenir les activités agricoles, qui fondent une partie de notre identité rurale, notamment en matière d'urbanisme et de fiscalité.

Réalisations 2021



Le lucane cerf-volant mâle

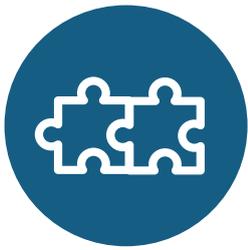
Accueil de 8 porteurs de projets agricoles : élevages divers (moutons, cochons, poules, chevaux), productions végétales (plantes aromatiques, bambous...) et maison de santé; Appel d'un jugement du tribunal administratif de Nîmes et habilitant le maire à élever question prioritaire de constitutionnalité et question préjudicielle à la cour de Justice européenne dans le cadre du contentieux avec l'ONF ; Suppression du paiement du droit de chasse pour l'année 2021 ; Préservation de 5000 m² de forêts pour la préservation du lucane cerf-volant (mesures compensatoires des Sablas à Montaren Saint Médiers).

Projets 2022



Le gabarit d'eau de Masmolène.

Nouvel arrêté pour l'utilisation des gabarits d'eau pour l'activité agricole permettant, entre autres, aux éleveurs de pouvoir bénéficier de ce service ; Etude de faisabilité d'un Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique (GIEE) sur la commune de La Capelle et Masmolène fédérant les agriculteurs du bassin versant de l'étang dans le cadre du projet européen « Terra Musiva » ; Mise à disposition du foncier communal pour des installations agricoles ou des éleveurs ; sont concernés 3 à 4 porteurs de projets.



COMPÉTENCE

Installation de la fibre

L'accès à internet et une couverture mobile convenable sont aujourd'hui un service indispensable pour les habitants de communes rurales. Voici un point sur l'arrivée de la fibre prévue pour le début de l'année 2022 dans notre village.

Réalisations 2021



Un PBO sur un poteau

Si nous ne sommes pas directement acteurs dans le déploiement de ce nouveau réseau (sous la responsabilité du consortium Wigard), nous avons et continuons de contribuer à ce projet. En effet il demande :

De nombreuses autorisations de travaux ou de voirie à étudier et valider :

- Pose de l'armoire optique (SRO / PM) en janvier 2021 ;
- Passage des fibres en souterrain et aérien commencé en septembre 2021 ;
- Pose et raccordement des PBO ;
- L'accompagnement et le contrôle des entreprises en charge des travaux sur le terrain.

La mise à jour de la banque d'adresses nationales :

- Le positionnement précis de 293 adresses sur plan ;
- L'attribution de numéros individuels dans certains cas ;
- Mise en place d'une enquête en ligne sur les dysfonctionnements des lignes ADSL pour l'instruction d'une alerte auprès de l'ARCEP.

En parallèle de ce projet et parce que nous avons conscience des difficultés rencontrées par chacun des habitants pour l'accès au réseau internet, nous avons créé et développé un espace de Coworking. Cet espace aussi appelé **C@PWorking** est mis gratuitement à disposition des résidents de la commune depuis décembre 2020. Plus de 130 réservations ont été effectuées dans cette salle en 2021.

De nombreuses actions ont également été menées en particulier avec Orange (opérateur en charge du réseau cuivre) sur l'année 2021 pour la fiabilisation du réseau :

- Mise à jour de la documentation ;
- Remplacement de la porte du local télécom présent à côté de l'école ;
- « opération coup de poing » qui a duré environ 1 mois pour une résolution massive des pannes sur la commune.

D'autres travaux et échanges sont en cours entre la commune et les opérateurs pour améliorer la couverture mobile.



L'armoire optique de la commune



COMPÉTENCE

Bistrot de pays

Dans un contexte social et sanitaire particulièrement sensible, le besoin et les envies des habitants sont patent : avoir dans le village un lieu de vie, de rencontres et de services accessible à tous.

Le bistrot de Pays, à la fois, restaurant doté d'une cuisine équipée, d'un bar, d'une grande terrasse avec pergola, point d'information touristique et de vente de produits locaux répondra à cette attente.

Sa création s'inscrit dans un projet plus global de réaménagement de la voirie, du parking et des abords de la mairie/foyer, afin de permettre un accès sécurisé aux chemins de randonnée environnants et aux abords du bistrot.

Véritable pôle d'attractivité et de vitalité de notre territoire, il constitue une des actions structurantes du mandat municipal.



Aménagement global mairie/foyer

Ensemble des démarches nécessaires à l'ouverture du bistrot de Pays effectué :

Étude de faisabilité de la CCI de Nîmes attestant la viabilité économique du projet

Pour le bâtiment lui-même : obtention du Permis de Construire, appel d'offre pour les travaux (9 lots), commande de l'équipement de la cuisine, commande des chaises et des tables, réalisation des travaux (réception en février 2022), demande de modification électrique à Enedis ;

Pour les extérieurs (parking, jeu de boules, paysagement) : appel d'offre et choix des entreprises ;

Pour le fonctionnement du bistrot : appel à candidature pour le choix du futur bistrotier, pré-réservation d'une Licence IV, contacts avec les associations et producteurs locaux pour l'animation et l'approvisionnement du bistrot de Pays.

Fin des travaux intérieurs (février 2022) et extérieurs (avril 2022)

Choix du bistrotier (janvier 2022)

Ouverture le 31 mars 2022



Future salle de restauration intérieure du bistrot de Pays.

	Cout total HT	Région	Europe	Autof HT
Bistrot de Pays int	243 874 €	70 000 €	120 000 €	53 874 €



MANIFESTATIONS

Élections régionales et départementales



Les deux tours des élections régionales et départementales ont nécessité une organisation rigoureuse en raison des conditions sanitaires.



MANIFESTATIONS

Deux concerts à la Chapelle



Les 10 et 30 juillet, ont eu lieu deux concerts à la chapelle : l'un a proposé des contes, un duo de violoncellistes et un récital des Christiflores, assorti d'un repas champêtre ; l'autre un concert de handpan. Ce furent des moments rares, portés par l'acoustique exceptionnelle de la Chapelle.

Merci et bravo aux bénévoles de l'association de la restauration de la Chapelle St Pierre.



MANIFESTATIONS

Fête nationale, 14 juillet



Le 14 juillet a été fêté, pour la deuxième année, à l'étang de La Capelle avec un apéritif offert par la mairie, prolongé pour ceux qui le désiraient par un pique-nique. L'excellent orchestre «Les potins du Tempo» a accompagné ce moment convivial jusqu'en toute fin d'après-midi.



MANIFESTATIONS

Armistices, 8 mai et 11 novembre



Le 8 mai et le 11 novembre, un hommage a été rendu à tous les « Morts pour la France » d'hier et d'aujourd'hui, ainsi les soldats tombés en 2020 et 2021 en Egypte et au Mali. Lors de cette commémoration de la Victoire et de la Paix, la mémoire d'Hubert GERMAIN, ultime compagnon de la Libération, a été honorée, alors qu'il était fait cortège à son cercueil jusqu'à la crypte du mémorial de la France au Mont Valérien.



MANIFESTATIONS

Réunions publiques et visite de chantier du futur Bistrot de Pays



Les 20 novembre et 4 décembre, le maire et l'équipe municipale ont convié les habitants à deux réunions publiques pour informer et communiquer. Une visite du chantier du futur bistrot de Pays et un pot de l'amitié ont clôturé ces temps de partages.



MANIFESTATIONS

Tournée du Père Noël et distribution de colis



Le 12 décembre, grâce à une tournée de Père Noël, il a été distribué aux enfants du village des cadeaux et friandises.
Pour célébrer la nouvelle année, des colis gourmands ont été apportés aux aînés.



MANIFESTATIONS

Nos grands aînés



Enfin, nous tenons à saluer nos grands aînés : Mesdames **Marie-Monique GAYTE** et **Aliette SERRES** qui ont fêté leurs 90 ans et mesdames **Aurélie GUIRAUD** et **Odette MALARTRE** qui ont fêté leurs 101 ans. Félicitations !



LES CHIFFRES

Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	389	100,0	431	100,0	426	100,0
0 à 14 ans	60	15,4	78	18,2	75	17,7
15 à 29 ans	51	13,1	52	12,1	47	10,9
30 à 44 ans	98	25,3	88	20,4	70	16,5
45 à 59 ans	66	16,9	77	17,8	91	21,4
60 à 74 ans	73	18,7	88	20,4	93	21,8
75 ans ou +	41	10,6	47	11,0	50	11,7

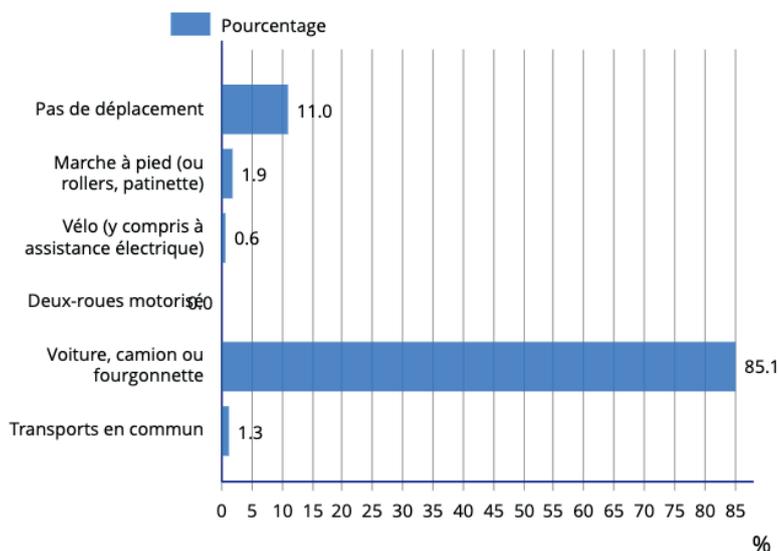
Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2018

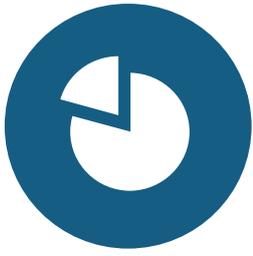
	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				Logement	Personne
Ensemble	191	100,0	426	4,5	2,0
Depuis moins de 2 ans	19	9,7	31	4,1	2,4
De 2 à 4 ans	29	15,1	58	4,2	2,1
De 5 à 9 ans	39	20,5	101	4,2	1,6
10 ans ou plus	104	54,6	236	4,8	2,1

Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Ensemble	123	134	171	192	220	263	282	287
Résidences principales	99	87	110	131	153	169	189	191
Résidences secondaires et logements occasionnels	18	34	54	48	55	74	86	76
Logements vacants	6	13	7	13	12	20	7	20

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018





ÉTAT CIVIL & MÉDIAS

État Civil



La commune, cette année, a enregistré 1 décès, 2 naissances et a célébré un mariage :

Madame SALADIN Emma est décédée Le 15/11/21.
Toute notre sympathie à sa famille.
Enzo, Cyril DEJEANS est né le 09/09/21
Louisa, Michèle GUIRAUD est née le 11/11/21.

Bienvenue à ces jeunes vies et félicitations aux heureux parents.

M. le Maire a eu l'honneur de célébrer, le 08/06/21, le mariage de **Mme Roseline PARIS** et de **M. Gérard FORLINI**. Félicitations.

Médias 2021

Les actions ou réalisations de la commune de La Capelle et Masmolène ont régulièrement été relayées par le journal **Le républicain d'Uzès** (contact : Isabelle MAZZUCHELLI, Isabelle.mazzucchelli@gmail.com 06 75 90 97 40)

La Capelle-et-Masmolène

Transhumance au village

SPECTACLE INHABITUEL, pas moins de 200 moutons et brebis traversant Masmolène après avoir pâturé deux mois sur les terres de La Capelle-et-Masmolène. La troupe est guidée par le jeune berger Jérémy Dufas qui rentre à Fontarèches. Le voyage va prendre la journée. Cette assemblée inhabituelle en ces lieux prend toute la largeur de la route mais bientôt, elle empruntera des chemins

jusqu'au village de Pognadoresse avant de se remettre sur le bitume, direction La Bastide-d'Engras puis Saint-Laurent-la-Vernède. Il est désormais temps de mettre bas pour les brebis. Le berger est satisfait de son séjour, il n'a pas eu à souffrir des prédateurs et chaque soir, il rentrait chez lui laissant la garde du troupeau à ses deux patous.



Un reportage diffusé sur France 3 sur les aménagements de l'étang



Des vidéos sur Youtube mettant en avant l'étang et les rochers d'escalades

Flashez le QR code avec votre smartphone



En 2022...

Une communication particulière sera faite sur le Bistrot de Pays et les boucles de randonnées du village en lien avec l'office du Tourisme Uzège-Pont Du Gard.

Services

Il existe dans notre Commune et sur le territoire de nombreux services d'aides, parfois trop souvent ignorés.

1. Le CSI (Centre Socio culturel Intercommunal), situé à St Quentin La Poterie, en est un pôle important. Ce centre, auquel adhèrent 16 communes, dont la nôtre, comporte plus de mille adhérents, 32 associations et plus de 120 bénévoles. Dans nos petites communes, il n'y a plus de CCAS, c'est le CSI qui remplit cette mission : Un accueil téléphonique, tous les jours, de 8h à 19h et, si besoin, une cellule d'écoute sont à votre disposition. Sa mission est une orientation et une coordination de parcours assortie d'une mise en relation avec des associations d'aidants. Le CSI, ce sont aussi des activités socio culturelles et sportives dans nos villages animés par des professeurs, des séjours de ski à des prix imbattables, des opérations « vacances apprenantes », des centres aérés...

De nombreux pôles : Enfance, seniors, chantiers d'insertion, développement durable, parentalité. Chaque pôle est animé par une commission qui vous accueille et vous accompagne. Un fascicule du CSI est à votre disposition à la mairie pour découvrir toutes ses missions.

2. CSI/SICTOMU

Le CSI accompagne le SICTOMU pour la mise en place d'un service d'encombrants pour les particuliers. Il suffit de s'inscrire en mairie qui relaiera sur une plate-forme votre demande.

Le prochain passage s'effectuera le 8 février et ensuite tous les mois. Ne sont pris en compte que des objets qui ne peuvent être contenus dans une voiture : mobiliers, matelas, électroménager...

3. France Services

Chaque mois, depuis bientôt neuf mois, les services publics viennent à notre rencontre dans les communes pour nous aider dans nos démarches administratives du quotidien (retraite, impôts, CAF, papiers d'identité...), avec ou sans rendez-vous, selon un calendrier précis publié sur le site de la commune et affiché dans le village. A la capelle et Masmolène, ce sont les premiers et derniers vendredis du mois (12 personnes accompagnées soit 2 par séance).

4. Coiffure et co-working dans les bâtiments communaux près du stade

Dans les deux salles attenantes au hangar technique de la commune près du stade, deux services sont offerts à la population : une salle de co-working accessible gratuitement pour les besoins professionnels après réservation sur le site internet de la commune (<http://www.lacapelle-masmolene.fr/capworking-reservation/>) et un service de coiffure / manucure / esthétique par Justine Coiffure sur RDV au 06 17 17 02 31

5. Adhésion de la commune à la coopérative CITRE

La commune est devenue coopératrice de Citoyens pour la Transition et la Reconversion Energétique (CITRE) qui vise à accompagner les collectivités et les particuliers pour une véritable transition énergétique pour le territoire de l'Uzège et du Pont du Gard. De plus amples informations sur <https://www.citre-asso.org/>

6. Un défibrillateur est installé depuis 2021 devant la mairie.



Infos Pratiques

Associations

• APE (Association des Parents d'élèves)

Ecoles de La Capelle et Masmolène, Flaux et St Victor des Oules.

Objectif : Financer des sorties scolaires par le biais d'animations et d'activités diverses.

Présidente : Dominique CACHAT

Contact : facile30@hotmail.fr

• ARCHEA (Association de Recherche Communale Historique Etymologique et Archéologique)

Objectif : Hériter- Reconnaître – Conserver – Transmettre

Président : François FERAUD

Contact : francois.feraud@wanadoo.fr / 06 88 94 02 72

• LA CHASSE : Cabrol

Président : René Daniel

• FAMILLE ET LOISIRS

Objectif : Activités créatives, scrapbooking, couture, travaux manuels et jeux de société.

Présidente : Nicole BLACHERE

Contact : nicole.blachere@gmail.com / 06 61 72 84 42

• LA COMPAGNIE DES CHATS DE LA CAPELLE ET MASMOLÈNE

Objectif : Capturer, stériliser et remettre en liberté les chats libres ; accompagner les propriétaires dans cette démarche pour leurs propres animaux.

Présidente : Pascale SEGURA

Contact : ciedeschats30700@gmail.com / 07 78 20 16 06

• LES COMPAGNONS DU MOULIN DE ST PONS

Objectif : Mettre en valeur ce lieu patrimonial en l'ouvrant à tous et en le faisant vivre au travers de rencontres conviviales et/ou familiales.

Président : Raphaël YUSTE

Contact : rafi_yu@hotmail.com / 06 65 10 18 09

• LES PANTRAGNAS (association des jeunes du village)

Objectif : Favoriser les rencontres et la convivialité dans le village en organisant des fêtes, des repas et en participant à de nombreuses manifestations.

Présidente : Elodie CLAUD

Contact : lolodie608@gmail.com / 06 24 86 89 83

• PLACEMENT LIBRE (compagnie de théâtre amateur)

Objectif : Représentations et animations théâtrales dans un cadre public et privé.

Présidente : Viviane CREISSEN

Contact : cviviane@hotmail.fr / 06 47 94 65 74

• RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA TOUR

Objectif : Entretenir la chapelle du XI^{ème} siècle et ses abords, inventorier les travaux et aménagements nécessaires, informer la mairie et travailler en concertation avec elle. Animer ce lieu patrimonial de rencontres culturelles.

Présidente : Christine FERAUD

Contact : christine.feraud30@wanadoo.fr / 06 68 29 08 56

• LES ROCVOISINS

Objectif : Jouer et chanter ensemble sur un répertoire varié, pop, rock, blues, variétés, chanson française... organiser des concerts et se produire dans le village lors de manifestations.

Mairie de la Capelle-et-Masmolène :

1 route de Masmolène
30700 La Capelle et Masmolène
09 63 55 39 14

Fax : 04 66 37 32 40

mail@mairie.fr

Heures d'ouverture au public :

Le lundi, mercredi et vendredi
de 13h30 à 16h00

Président : Jean-Claude BLACHERE

Contact : jcl.solg30@gmail.com / 06 19 49 26 39

• LA RONDE DE L'AMITIE

Objectif : Se retrouver autour d'activités variées, lotos, scrabble, jeux de cartes, vide-greniers et excursions.

Président : Pierre LISTELLO

Contacts : andrenicole.caron@orange.fr

ou huguette.auziere@orange.fr

La bibliothèque municipale

Ouverte à tous les habitants du village, les lundis matin et sur demande en téléphonant au **06 47 94 65 74**.

Romans, policiers, science-fiction, biographies, théâtre, poésie, essais, histoire, documentation, livres petite enfance et jeunesse et même des ouvrages en langue étrangère.

Collecte des déchets

Ordures ménagères

Tous les mardis matin (déposer le lundi soir) + les vendredis matin en juillet et août.

Déchèterie la plus proche :

Commune de Vallabrix

Horaires d'ouverture :

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h15

Pour tout renseignement, l'équipe du SICTOMU est à votre écoute au 04 66 22 13 70 ou par mail sictomu@sictomu.fr. Plus d'infos : www.sictomu.fr

Permanence du Maire et des adjoints

Permanence du Maire

Tous les vendredis de 16h00 à 18h00 et tous les samedis de 10h00 à 12h00. **Uniquement sur rendez-vous.**

Permanence de la 1^{ère} Adjointe au Maire

Tous les lundis de 09h00 à 12h00.

Permanence du 2^{ème} Adjoint

Tous les matins. **Uniquement sur rendez-vous.**

Permanence du 3^{ème} Adjoint

Le mercredi matin. **Uniquement sur rendez-vous.**

Meilleures Voeux 2022



RE'CAP' – Bulletin municipal de la Capelle et Masmolène n°02 – Janvier 2022

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Xavier Gayte – Rédaction : Conseil Municipal – Conception graphique et Maquettage : Agence ICL – Illustrations et photographies : Commune de la Capelle et Masmolène, fr – Dépôt légal : Janvier 2022 – Bulletin Municipal de la commune de la Capelle et Masmolène – Mairie : 09 63 55 39 14 – Adresse : Mairie de la Capelle et Masmolène, 1 route de Masmolène 30700 La-Capelle-et-Masmolène – mairie.lacapelleetmasmolene@orange.fr